Evaluation du juge fédéral Thomas MERKLI

Bailli suisse suprême (il se dit «juge» fédéral)

«Travaille » au palais du Tribunal fédéral, Avenue du Tribunal fédéral 29, 1000 Lausanne 14

Tél. professionnel: 021 318 91 11

Fax professionnel: 021 323 37 00

Portail du Web: www.bger.ch

Etat civil: inconnu

Thomas MERKLI

Profil

Né le 21.05.1951. Citoyen d'Aarau et de Wettingen AG. Etude et brevet d'avocat à Berne. De 1978 à 1984 greffier du Tribunal administratif du canton_de Berne. De 1985 à 1989 secrétaire juridique de la Direction cantonale d'agriculture de Berne, couvrant également la Sylviculture dès 1988. De 1990 à 1998 juge du Tribunal administratif du canton de Berne. 1996 Vice-Président de la commission d'expropriation fédérale, arrondissement 6. Dès 1997 juge fédéral suppléant. Nommé juge fédéral le 16.12.1998 pour les Verts.

MERKLI a couvert par l'ATF 1B_484/2016 du 11.01.17 la corruption et les escroqueries de son ancien collègue **Roland Max SCHNEIDER**.

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 9

nombre de références positives: 0

A l'époque, MERKLI a soutenu l'abus de la psychiatrie/mise sous curatelle abusive de Jacques Maurice CHENAUX (*Le beau divorce, 1995 – Les légionnaires judiciaires, 2002,* éditions Esquirol).
MERKLI a aussi couvert l'affaire de corruption de Michel BURDET :
https://swisscorruption.info/burdet

Thomas MERKLI est une valeur sûre pour le système pour couvrir la corruption.

Evaluation des Hommes de Loi

31.01.17/GU